

TEAMPLLOUX

= *infos* =

Fête de l'école le 23 juin

La direction et le personnel enseignant de l'école communale de Temploux ont le plaisir de vous inviter à la traditionnelle fancy-fair qu'ils organisent le samedi 23 juin à partir de 14 heures dans la cour de récréation

- ✦ 14h. ouverture des stands
- ✦ 14h.30 spectacles des enfants
- ✦ 16h. remise des certificats aux élèves de 6^{ème}
- ✦ 17h. apéritif offert par l'école
- ✦ 18h. buffet – barbecue
- ✦ 19h. animation musicale



Prix du repas en prévente :

Adultes: 300F (au lieu de 400) - enfants: 200F (au lieu de 300)

BROCANTE

Faites la publicité de la brocante et gagnez

Dans les publicités déposées dans votre boîte aux lettres vers le 21 juin, vous recevrez l'autocollant de la brocante 2001. Si vous l'apposez sur votre voiture, vous ferez la publicité de la brocante et vous pourrez gagner :

du 24 juin au 13 juillet : *un lecteur DVD*

du 14 juillet au 3 août : *un repas gastronomique*

du 4 au 24 août : *un lecteur enregistreur mini-disc SONY*

La désignation des gagnants se fera par tirage au sort. Les résultats de ce concours seront publiés dans Temploux Infos de septembre

TEAMPLLOUX

➤ INTENTIONS POUR JUIN 2001

☐ *dimanche 10 juin*: Marie-Rose Thonon et René Leurquin - Hilaire Delvaux - René Marchal, Georges Serwy, Germaine et Nicolas Materne, Léonie Vandeloise, familles Materne-Martin et Vandeloise-Gérard - Léon Trefois et Rosa Docquir - Paul Delrée et Flora Ressort - Marie-Louise Sohler-Mailleux - Bertha Dethy.

☐ *dimanche 17 juin*: Henri, Alfred et Ernest Pirotte - famille Bodson-Léonard - famille Euphrosine-Lemy - Nelly Ripet et famille - Joseph et Thérèse Delvaux - Régine Dely - Frédéric Despy et Marie Josis.

☐ *dimanche 24 juin*: famille Dejardin, Wième, Thonet et Neu - Romuald Vandersmissen et Christian Daboïs - Eugène Marin et Marie Laloux - Odette Lemineur - famille Demarcin-Charles - Clément Engelinius et famille - famille Van Simaëys-Franken.

☐ *dimanche 1^{er} juillet*: famille Filée-Bailien et Malek-Mansour-Mahmoudi - famille Rosar - famille Delvaux-Taton - famille Allard-Bertrand et Jean Allard - Ernest Bournonville et Marie Marloye - famille Henkinet-Differding - Albert Rouart.

➤ Assemblée générale du 14 mai

16 paroissiens de Temploux seulement étaient au rendez-vous de l'assemblée générale qui fut cependant constructive.

L'équipe pastorale ne subit que peu de changements : Frédéric Renaux a remis sa démission pour cause de surcharge professionnelle et Frédérique Delvaux a présenté sa candidature qui a été acceptée. Le GAF sera représenté, mais on ne sait pas encore par qui. Le mandat de la nouvelle équipe court jusqu'en juin 2002. La prochaine réunion est fixée au lundi 11 juin.

➤ Messe et barbecue paroissial du dimanche 24 juin 2001

Une invitation spéciale est faite à tous les anciens communiant et à leurs catéchistes (en remontant le plus loin possible) pour ce dernier dimanche de l'année scolaire.

Grand-messe festive et barbecue aux portes de l'église rassembleront tous ceux qui veulent se souvenir de leurs deux années de caté, de leur retraite, de leur communion et confirmation. Chacun amène sa viande et ses couverts ! Venez, c'est très amusant et convivial, surtout s'il pleut...

Le jumelage et la brocante...

Cette année, notre comité a accepté d'aider le comité de la Brocante en reprenant le stand de la rue Saint-Antoine. Notre objectif est de constituer plusieurs équipes afin que chacun(e) ne travaille pas plus de cinq heures le samedi et le dimanche.

Pour que nous réalisions ce souhait, nous avons besoin de vous. Si vous êtes d'accord de nous rejoindre pour nous apporter votre aide, merci de contacter Micheline Bernard (0496/94 65 99) ou André Vranckx (081/56 70 75) et d'assister à notre réunion du 11 juin à 20 heures dans le local en face de la bibliothèque (près de la salle St-Hilaire).

>> voir également page 12



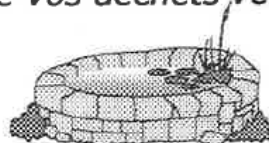
V	1	
S	2	
D	3	<i>Pentecôte</i>
L	4	
M	5	
M	6	
J	7	<i>Papiers</i>
V	8	
S	9	
D	10	
L	11	Réunion du jumelage (> p.2)
M	12	
M	13	
J	14	Réunion du comité de quartier (>p.18) <i>PMC</i>
V	15	Vernissage de l'exposition à la <i>Templerie de Hiboux</i> (> p.14)
S	16	Journées "portes ouvertes" à la
D	17	<i>Miellerie de la p'tite cave</i> (> p.19)
L	18	
M	19	
M	20	
J	21	<i>Papiers</i>
V	22	
S	23	Fête de l'école (> p. 1)
D	24	Début du concours autocollants <i>Brocante de Temploux</i> (> p.1)
L	25	
M	26	
M	27	à 18h.: conseil communal Namur
J	28	<i>PMC</i>
V	29	
S	30	Le Patro vous rend visite (> p.18)

Juillet 2001

D	1	
M	4	<i>Objets encombrants</i>

Pour la conception,
la réalisation et
l'entretien
de tous vos
aménagement
extérieurs

*abattages,
élagages dangereux,
tailles, terrassements,
bordures, allées,
pavage & rognage
semis pelouse, tonte,
plantations, scarification,
vente et pose de clôtures.
broyage sur place
de vos déchets verts*



**Plan d'eau
en polyester**

ENTREPRISE PARCS & JARDINS
Rémy REMACLE

*chaussée de Nivelles, 212
Suarlée*

*tél. 081/56.81.01 (soirée)
ou 081/56.69.86
fax 081/56.96.86*

devis gratuit



L'AFFAIRE WARSAGE

QUATRIEME PARTIE

Le mois dernier, nous avons retracé au travers des articles de Vers l'Avenir, l'enquête qui a abouti à l'arrestation de Félicien Poncin et Michel Denamur, accusés de l'assassinat des époux Warsage-Doumont en octobre 1944.

Nous poursuivons la lecture des articles d'Abel Berger parus en 1949. Ils traitent de la reconstitution et du procès.

J.M.A.

La reconstitution

Vers l'Avenir - 19 février 1949

La reconstitution du double crime de Temploux a eu lieu vendredi matin à l'improviste. La population du village, alertée à plusieurs reprises par l'annonce prématurée de l'événement, ne s'attendait à rien. L'Administration Communale elle-même n'était pas avertie.

La rue de l'Eglise, sous le soleil matinal, était presque déserte. A proximité de la boucherie Dache (l'ancienne maison des Warsage), deux gendarmes, mousqueton à l'épaule, gardent un embranchement. La boucherie elle-même est occupée par la maréchaussée. Le passage de notre voiture a attiré quelques



L'arrivée de Félicien Poncin devant la maison des Warsage

curieux qui restent à prudente distance. Monsieur Rutten, le dévoué garde champêtre de Temploux survient bientôt et se joint au service d'ordre. A 10h.10, une limousine débouche du coude de la rue. Nous reconnaissons M. Huart, substitut de l'auditeur militaire à Namur et M. Pirson,

greffier de l'Auditorat. Une camionnette de la gendarmerie stoppe à son tour. En descendant, menottes au poing, sous bonne escorte, Félicien Poncin et Michel Denamur.

C'est Denamur qui répond d'abord au magistrat instructeur. «Est-ce bien cette maison-ci ? » Denamur répond d'une voix nette: «Oui».

- Où vous êtes vous arrêtés en arrivant ?

- Au coin de la route qui descend. Nous avons attendu un moment pour voir s'il ne venait personne .

A ce moment, Poncin, le chétif bonhomme est en proie à une violente frayeur.

- Vous reconnaissez la maison, Poncin ?

- Je ne suis pas venu avec lui. Je ne reconnais rien, bredouille l'accusé n° 1.

Comment ils ont tué

L'interrogatoire se poursuit à l'intérieur de l'immeuble. Par la fenêtre, nous voyons aller et venir les accusés dans la petite cuisine où furent sauvagement égorgés, la nuit du 7 au 8 octobre 1944, deux paisibles septuagénaires .

- La cuisine était-elle comme ceci ?

- Non, précise Denamur qui semble désorienté. Elle était plus petite ¹. Nous nous sommes assis ici et nous avons bu cinq ou six gouttes.

- C'est vrai, Poncin ?

- Rien du tout, je ne suis pas venu.

- Si c'est vrai, reprend Michel Denamur. Poncin s'est levé. La femme a crié et il a frappé avec la barre de fer. Le mari a essayé de la défendre. Ils les a poussés dans le coin, entre le poêle et le mur et les a assommés.

- Et vous, pendant ce temps, vous êtes resté assis, à boire votre verre ?

- Moi... Je... Je suis sorti, répond le «grand noir », embarrassé.

- Les victimes se défendaient. Poncin n'est pas fort. Vous n'êtes pas intervenu ?

- J'aurais bien voulu intervenir mais Poncin avait déjà frappé. Je ne pouvais plus rien empêcher.

Le vol

- Qu'avez-vous fait ensuite ? demande M. Huart.

- Je suis allé chercher le coffre en haut, laissant Poncin seul ici.

A la demande du magistrat, Denamur traverse le corridor et gagne l'étage. Il en redescend toujours aussi calme. Poncin, les traits décomposés le rejoint et tous deux se rendent à la cave où le porc fut enlevé du saloir et où le coffre fut forcé au moyen d'un pied de biche . Le butin fut enfourné dans une valise à soufflet et un sac de grosse toile.

1. Effectivement depuis 1944, des transformations avaient été réalisées par les nouveaux propriétaires.

La reconstitution au sous-sol est brève. Déjà, la massive silhouette du «grand noir» réapparaît dans le corridor et Poncin regagne la cuisine.

- Que vous a dit Poncin avant de vous quitter ?

- Je vais leur régler leur compte, profère lentement Denamur.

Poncin proteste sans conviction. Il grelotte de peur entre les trois gendarmes qui l'écrasent de leur taille.

Il est 10h. 45. C'est fini ! Dehors, les curieux se sont amassés. A la sortie des deux accusés, des poings s'agitent. Quelques cris s'élèvent.

- A mort ! clame quelqu'un.

Un solide gaillard s'avance vers Poncin et s'exclame:

- Viens ici. Je te casserai sur mon genou.

Les gardes wallons Poncin et Denamur comparaissent devant le Conseil de Guerre

Vers l'Avenir - mercredi 13 juillet 1949

A la veille du procès, le journal namurois rappelle les faits et tente de cerner la personnalité des deux accusés et du commissaire qui mena l'enquête. Comme il l'avait déjà fait le 3 février 1949, il rend hommage au garde champêtre Franz Rutten.

Franz...

comme on l'appelle familièrement dans le village avait déjà fourni au moment des faits, des renseignements tendant à démontrer que Poncin qui fut interrogé à l'époque, était l'auteur ou l'un des auteurs du double crime.

Mais l'enquête fut abandonnée... Quand le Commissaire Denis l'a reprise, il y a plusieurs mois, M. Rutten lui fournit de précieuses indications. Le dévoué garde champêtre de Temploux s'attacha notamment à retrouver des traces du "grand noir" dans la région et certains renseignements qu'il fournit contribuèrent puissamment à l'identification du mystérieux comparse de Poncin: Michel Denamur .

Demain jeudi 14 juillet ...

s'ouvre devant le Conseil de guerre de Namur, le procès de Félicien Poncin, né en 1917 et de Michel Denamur. Tous deux ont porté l'uniforme de la garde wallonne. Tous deux, de ce chef, ont comparu déjà devant les juges militaires. La trahison du premier lui a valu trois ans de prison; celle du second quinze ans de détention.

Poncin était déjà en liberté à la mi-décembre 1948 lorsqu'on l'arrêta à nouveau sous l'inculpation d'assassinat. Denamur, à la mi-janvier, venait de quitter la prison depuis quelques semaines lorsqu'on l'invita à la réintégration .

Rappelons que quatre années s'étaient écoulées depuis le crime. Un jeune officier de la police judiciaire de Namur, M. Emile Denis reprit l'affaire par sport, en amateur. Pendant ses rares heures de loisir, il alla se pencher sur la piste effacée, avec une patience, une persévérance, une passion qui firent sourire les sceptiques. Cinquante mois après les faits, allez donc relever des indices, glaner des souvenirs, vérifier des alibis, recueillir des témoignages, étayer une accusation . Il s'obstina dans cette tâche impossible . Et il réussit !

Le Conseil de guerre sera présidé par le major Bauduin. M. Le premier substitut Houyet occupera le siège du ministère public. Poncin sera défendu par Me Remacle et Me Guyot et Denamur par M. le bâtonnier Devos.

Les psychiatres concluent à l'irresponsabilité totale de Poncin

Vers l'Avenir - vendredi 15 juillet 1949.

Dès le début du procès, M. Le premier substitut Houyet, au cours de l'exposé des faits, avait révélé que les psychiatres concluaient à l'irresponsabilité totale de Poncin, atteint de débilité mentale grave. La séance se poursuit par l'interrogatoire de Denamur.



- Je parlais pour trouver de l'argent uniquement, dit Denamur au président.
 - N'avez-vous pas recommandé à Poncin: « Pas d'effusion de sang » ?
 - Si, il m'a répondu : « Ne t'occupe pas de ça, ce sont mes affaires » et il a visité le rez-de-chaussée pendant que je prenais le coffret à l'étage.
- Pendant ce temps, Poncin, debout à la barre, reprend son couplet monotone:
- Je n'y suis pour rien. Je n'ai rien fait. Je ne connais rien de tout ça. Mais Denamur raconte sans trop se faire prier le partage du butin:
 - J'ai reçu 25.000 francs en vieux billets que j'ai échangés dans les environs de la Bourse de Bruxelles. Les actions que j'ai emportées, je les ai remises à une dame de Bruxelles aujourd'hui décédée.
 - Poncin n'a-t-il pas emporté de bijoux ?
 - Je ne crois pas. Mais nous sommes partis, lui par la route, moi par la verger derrière la maison. Il est possible que Poncin ait mis des objets en poche.
 - Qui a songé à casser un carreau derrière pour faire penser que les auteurs du crime s'étaient introduits par là ?
 - C'est Poncin répond Denamur.
 - Pas vrai, fait Poncin les yeux hagards.

L'audience de vendredi

Vers l'Avenir - samedi 16 juillet 1949

Dix-neuf témoins sont cités. Ce sont M. Emile Denis, officier-commissaire aux délégations judiciaires ; Mme Thérèse Delvaux; MM Maurice Bourotte, Paul Gilis, Mme Veuve Copois, MM Noé Demain, Jean Mathieu, Marcel Chevalier, Jules Trefois, le docteur Focquet, Fernand Petit, Richard Vandenberg, Raoul Dupire, Joseph Alaime, les docteurs René Doumont et Arnould, Mmes René Doumont, Clémentine Indeken et Armande Peysen.

On remarque dans l'assistance M. Arthur Lemoine, neveu des Warsage, qui a été expulsé la veille parce qu'il apostrophait Félicien Poncin.

Le premier témoin est le docteur Dutoy dont les conclusions sont formelles: Poncin est totalement irresponsable. Le docteur Focquet de Dave conclura lui aussi à la débilité intellectuelle, affective et sociale de Poncin. L'accusé est inamendable et doit être écarté de la société.

Le commissaire Denis vient ensuite exposer les détails de son enquête. Me Remacle lui demande: «Que pensez-vous de la débilité mentale de Poncin ? »; il répond: «J'ai fréquemment interrogé Poncin et j'ai trouvé qu'on pouvait le mettre dans les situations les plus difficiles, il retombait toujours sur ses pattes. Mon opinion personnelle est que ce n'est pas un imbécile».

Le défilé des témoins.

Mme Marguerite Cordu, épouse de René Doumont, rapporte qu'elle a vu, le soir du crime, deux individus sortir successivement de chez Warsage, pour y rentrer aussitôt. Le dernier a fermé la porte à clef.

M. Raoul Dupire de Temploux note que M. Gustave Warsage est venu chez lui le soir du samedi 7 octobre 1944 pour écouter la radio. Les époux Warsage, déclare-t-il, étaient fortunés.

Mme Thérèse Delvaux de Temploux a vu Poncin et Armande Paysen le surlendemain du crime, rue de l'Eglise, lors de l'arrivée du Parquet.

- C'est faux, dit Poncin.

M. Maurice Bourotte, cultivateur à Temploux, a trouvé Poncin à plusieurs reprises chez Warsage. Poncin proteste à nouveau: «Je n'allais pas dans les cafés, ni d'après Temploux, ni d'après Onoz. Je ne moussais dans aucun café, jamais» .

Poncin attaque

Paul Gilis de Temploux donne des renseignements sur le volume des titres détenus par les Warsage. Puis il dément les affirmations de Poncin selon lesquelles celui-ci se serait présenté pour toucher des allocations de secours.

Mme Vve Copois d'Auvelais, jure de dire la vérité «et pas plus que la vérité». Poncin et la veuve Copois échangent des propos qui n'ont rien d'aimable. Elle réclame des meubles à Poncin. Celui-ci crie qu'il a rendu ce mobilier et qu'il tient son reçu.

- Ci qu'est da mi, c'est da mi ! profère-t-il

- Taich'tu ramadjeu, clame la veuve qui se retire en grommelant.

Jean Mathieu de Tempoux a rencontré Poncin après la libération de celui-ci. L'ex *garde wallonne* lui a déclaré «J'ai été en prison à Liège. Le docteur Leroy m'a interrogé sur l'affaire Warsage». Poncin répond à nouveau : «C'est faux».

M. Marcel Chevalier rapporte une histoire pittoresque de pillage de pommes de terre. Poncin fourrait le butin dans une culotte féminine dont il avait noué les jambes. L'accusé surpris au cours du rapt, a menacé le témoin de sa fourche.

En tailleur brun, un sac blanc à la main, Clémentine Indekeu s'avance jusqu'au banc des témoins. Comme elle a été privée de ses droits civils, elle ne prête pas serment. Elle reconnaît la barre du meurtre comme étant celle qui fermait le volet de la petite maison du Fayt, habitation louée par le témoin aux époux Poncin . Violente altercation entre le témoin qui zézaie des accusations et Poncin qui lui lance: «C'est toutes mintes». Mme Indekeu révèle que Poncin lui a proposé un souper au lapin si elle le tirait d'affaire par des dépositions favorables. «Toutes mintes» crie encore Poncin.

A Michel Denamur qui venait d'intervenir, il lance: « T'as une broke, j'étais en prison quand tu dis m'avoir vu avec Clémentine ».

Mme Armande Paysen, épouse séparée de Poncin, sera-t-elle entendue sous la foi du serment ? « C'est son mari » remarque un défenseur. A. Paysen, en colère, répond : « Vous appelez ça, un mari ? Il ne m'a jamais donné un repas ». Finalement, Me Devos s'oppose à l'audition du témoin pour des raisons morales. Interrogé une dernière fois, Poncin renouvelle ses dénégations. Denamur maintient ses aveux de participation mais nie toute intervention directe dans le crime.

Les réquisitoires de la partie civile.

Au nom des héritiers des époux Warsage, Me Thilman s'attachera à démontrer la culpabilité de Poncin en relevant les déclarations concordantes de Michel Denamur, Armande Paysen, Clémentine Indekeu et des autres témoins. Me Dautrebande constate que le pseudo-dément Poncin a agi avec une malignité étonnante, comme un vrai criminel qui connaît son métier et Denamur est l'instigateur du vol qui rendait le crime inévitable. Il réclame 400.000 francs de dommages-intérêts .

L'audience de samedi

Vers l'Avenir - lundi 18 juillet 1949

Dans son réquisitoire, M. Houyet dit que Poncin a une responsabilité atténuée mais ne tombe pas sous l'application de la loi de défense sociale. Pour ce qui concerne Denamur, il n'est pas établi qu'il ait participé directement à l'exécution du crime. Ses aveux constituent une circonstance atténuante.

M. Houyet requiert les travaux forcés à perpétuité pour Poncin et 20 ans de travaux forcés pour Denamur .

Les plaidoiries de la défense

Me Gilot, premier avocat de Poncin, s'attache à démontrer que son client est radicalement fou et relève quelques contradictions de détails chez les témoins .

L'autre avocat de Poncin estime que les déclarations d'Armande Paysen et de Michel Denamur sont suspectes car trop concordantes. Il demande au Conseil de guerre de tenir compte de la diminution de responsabilité de son client, victime de son hérédité et de son éducation.

Pour Me Devos, le défenseur de Denamur, tout démontre que c'est bien Poncin et non le «grand noir» qui a tué les Warsage. Poncin s'est accusé lui-même, et son silence continue à l'accabler. Il termine son intervention en demandant au Conseil de guerre de pas condamner son client trop sévèrement.

Le président demande aux deux accusés s'ils n'ont rien à ajouter. Ils restent muets. Les débats sont clos. Le jugement ne sera rendu que le 25 juillet.

Perpétuité pour Poncin, 20 ans pour Denamur

Vers l'Avenir - mardi 26 juillet 1949

C'est la grande foule, lundi à 14h. 30, au conseil de guerre de Namur où va être entendu le jugement à charge des assassins des époux Warsage.

L'avis des experts médicaux concernant l'irresponsabilité de Poncin n'a pas convaincu le Conseil de guerre.

Poncin est condamné aux travaux forcés à perpétuité et Denamur à 20 ans de travaux forcés. Ils sont tous deux solidairement condamnés à payer aux héritiers des Warsage un total de 160.000 francs de dommages-intérêts.

Les accusés ont écouté sans un mouvement la lecture de la sentence qui les frappe. Seul Poncin a semblé « tiquer » quand M. le juge Vermeire a conclu à une simple atténuation de sa responsabilité.

Le mois prochain, nous terminerons cette série d'articles concernant le drame de 1944 grâce aux souvenirs des Templousiens marqués par cette affaire qui a secoué le village durant plusieurs années. Il est encore temps de communiquer vos témoignages à MM Jules Delchambre ou Jean-Marie Allard. Merci.

SUPERETTE & LIBRAIRIE

Chez Béatrice et Jacques



5 heures
du mat

la proximité
et l'accueil
en plus

* SERVICES DISPONIBLES

LOTTO ~ LOTERIE ~ PRESSE ~ TABAC ~ PHOTO-COPIES ~ CARTES DE VOEUX ~ LIBRAIRIE: BEST SELLERS, LIVRES SCOLAIRES ~ NETTOYAGE A SEC.

* ALIMENTATION GENERALE

FRUITS ET LEGUMES ~ PAIN ~ VIANDE ~ PRODUITS SURGELES ~ DÉPANNAGE REPAS RAPIDES: PLATS PRÉPARÉS (4 MINUTES AU MICRO-ONDES) ~ CHARCUTERIES ARTISANALES ET FROMAGES DE 1^{ERE} QUALITÉ EN LIBRE SERVICE (EMBALLÉS SOUS VIDE).

* **VENTE** DE CARTES DE RECHARGE GSM (*Pay & Go Proximus, Mobistar, Orange*) ET XL-CALL, *PHONECARD*.

* MODES DE PAIEMENTS FACILES

BANCONTACT ~ PROTON (RECHARGE CARTE PROTON) ~ CHEQUES REPAS

Chaussée de Nivelles, 263 - tél. 081/56.84.90

**PLUS
PRES,
C'EST
MOINS
CHER !**

Jumelage Temploux - Saint-Fargeau

Les **31 août, 1er et 2 septembre**, nous recevrons nos amis de Saint-Fargeau-Ponthierry. Nous voulons marquer l'entrée dans le troisième millénaire en leur offrant un séjour agréable et particulier.

Vendredi 31 août:

Arrivée de nos amis français vers 23 heures à la salle Saint-Hilaire.

Samedi 1^{er} septembre:

Excursion en car, visite de l'abbaye d'Orval.

Repas à Orval.

L'après-midi, visite de l'Archéoscope de Bouillon, de l'ancien couvent des Soeurs Supérieures, etc.

Le retour à Temploux est prévu à 19h.30.

Dimanche 2 septembre:

La journée se passera en famille et nos amis repartiront en fin d'après-midi.

Renseignements: Micheline Bernard - tél. 0496/94 65 99

RFC TEMPLOUX

Les diabolins 2000-2001:

1er rang: Ludovic Henricot,

François Jonet, Julien

Lambert, Arnaud

Richardeau et Guillaume

Clairembourg.

2^e rang: Corentin

Wastiaux, Simon Delvaux,

Brieuc Delsipée et

Sébastien Custine.

3^e rang: Loulou, Pierre-

Yves Delvaux (entraîneur

adjoint) et Baudry Delsipée

(entraîneur adjoint)



La saison prochaine, le R.F.C. Temploux a inscrit deux équipes de diabolins (enfants nés en 1993, 1994 et 1995) dès l'âge de 6 ans.

Renseignements: Loulou Massart (0475/33.49.99)

Inscriptions: Jean-Marie Aglave (0476/59.67.14)

Le Royal Football Club Temploux aligne également des Préminimes, Minimes et Cadets.



Venez faire connaissance avec ...

All Car Services

Un nouveau garage à la hauteur de vos besoins

▣ Venez vous faire une autre idée de l'automobile

▣ Nos atouts

- ▶ Un service garanti et de qualité près de chez vous
- ▶ Entretien, réparation mécanique et carrosserie toutes marques
- ▶ Vente de véhicules neufs et occasion
- ▶ Montage LPG
- ▶ Montage électronique embarquée (GPS, alarme, mains-libres, Hi-Fi, ...)
- ▶ Mise au point et Chek-up performant
- ▶ Un contact direct avec les patrons



Chaussée de Nivelles, 267 5020 Temploux



081/470.664



081/470.864

www.allcarservices.be

E-mail : Info@allcarservices.com





L'ACADÉMIE WALLONNE de la

EMPLERIE DES HIBOUX

ouvre ses portes à l'occasion de l'exposition annuelle,
du samedi 16 au dimanche 24 juin inclus

Une vingtaine de ses membres y exposeront leurs peintures à l'huile, des aquarelles et des sculptures en bronze.

Cette année, les enfants de 7 à 12 ans auront une place d'honneur.

24 enfants de la deuxième année de l'école communale de Temploux exposeront leurs peintures à l'huile, des techniques mixtes et quelques "sculptures".

6 autres enfants présenteront leurs peintures à la gouache.

Le vernissage aura lieu le vendredi 15 juin à partir de 19 heures et sera animé par la chorale Balaio de Temploux.

*Comme chaque année,
vous trouverez une invitation dans votre boîte aux lettres.*

Pour les nouveaux habitants de Temploux:
venez découvrir un coin inattendu de votre village.

L'exposition est ouverte de 15 à 20h. en semaine
et de 14 à 21 heures les samedi et dimanche.

Plus de planeurs à Temploux ?

Les adeptes du vol à voile qui sont présents à l'aérodrome de Temploux depuis 1946, vont-ils devoir cesser leurs activités. Les instances de contrôle de l'aéroport de Charleroi ont fixé les limites en altitude au-dessus de Temploux à 300 mètres. Or les adeptes du vol à voile doivent pouvoir monter au minimum à 500 mètres.

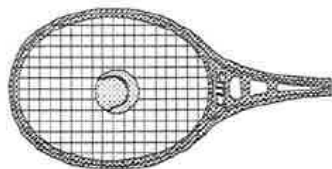
Georges Bertrand, le directeur de l'aérodrome est persuadé qu'une solution peut être trouvée. Voir les planeurs disparaître serait dommageable, dit-il, même si cela ne menacerait pas l'existence de l'aérodrome. En effet, financièrement, le vol à voile pèse sur la gestion quotidienne. Outre une cinquantaine de planeurs, Temploux accueille actuellement près de 260 avions de tourisme en stationnement.

source: Le Soir - 9 mai 2001

Stages et cours au Tennis Club Temploux - été 2001

Stage

Suite au succès remporté l'année dernière lors des stages organisés pendant les vacances de Pâques et les mois de juillet et août au T.C. Temploux, l'ASBL Brocante de Temploux et le T.C.



Temploux ont décidé de renouveler l'**Opération Jeunes**.

Pour rappel, les enfants **nés après 1985, en ordre de cotisation** (pour une question d'assurance) **et motivés** ont l'occasion de suivre cinq heures de cours gratuites. Les cotisations sont fixées à 750F pour les enfants nés entre 1985 et 1991 et à 250F pour ceux nés en 1992 et après.

Ces cours se donneront du 1^{er} juillet au 10 août à raison d'une heure par jour.

Les cours seront dispensés par deux moniteurs expérimentés. Leur objectif est de permettre aux jeunes d'apprécier le tennis et de le pratiquer au mieux.

Les moniteurs se réuniront pour répartir les enfants de la manière la plus homogène possible. Nous vous contacterons pour vous préciser au plus vite la période de stage.

Si vos enfants sont intéressés, nous vous demandons de prendre contact avec Carol Balfroid au 0497/544 864 **avant le 15 juin 2001**.

Cours

Les jeunes ou adultes qui souhaiteraient apprendre le tennis ou se perfectionner en groupe ou en cours particuliers peuvent s'adresser aux moniteurs ou consulter les panneaux d'affichage au Club House de la plaine de sports.

Les 10 ans de la plaine de sports les 1^{er} et 2 septembre

Cette année, la plaine de sports fête ses dix ans d'existence. A cette occasion, le comité de l'ASBL Plaine organise les 1^{er} et 2 septembre, une fête en collaboration avec des associations de Temploux.

Dans le but de rencontrer tous ceux qui utilisent la plaine de sports, nous vous invitons à ce dixième anniversaire ainsi que les nombreuses associations de Temploux qui ont contribué à sa réalisation et son succès grâce, entre autres, à leur travail à la brocante annuelle.

Tous ceux qui souhaitent continuer à marquer leur intérêt pour la plaine de jeux et de sports sont invités à participer à cette fête avec nous.

Projets pour le week-end: marche, tennis, beach volley, pétanque, foot...

Apéritif offert le dimanche et restauration sur place.

L'ASBL Plaine de sports

Que fait-on avec l'argent de la brocante ?

À la veille de la vingt-quatrième édition, le comité de la brocante a cru bon de dresser le bilan de tout ce qui a pu être réalisé avec les bénéfices de cette manifestation. Cela permettra principalement aux nouveaux habitants de se rendre compte de l'impact important de la brocante sur le village et peut-être de les convaincre de rejoindre les 400 bénévoles qui y travaillent déjà. Cela permettra également de remettre certaines idées en place car on raconte sur le sujet des propos *abracadantesques*, comme dirait Chirac.

Nous commencerons par l'aide que la brocante accorde depuis 1993, à des associations extérieures au village et qui oeuvrent principalement dans les domaines du logement, de la santé ou de l'accueil des plus défavorisés. Cela ne représente qu'un faible pourcentage des bénéfices mais il est important que la chance que nous avons de pouvoir organiser un tel événement rejaille sur ceux qui en ont vraiment besoin.

Depuis 1993, 2.200.000F ont été distribués.

☐ ACCUEIL MOSAN (ASBL)

organise l'hébergement, la vie, les activités de personnes adultes handicapées mentalement par un service résidentiel et un service d'accompagnement et d'appartements supervisés en garantissant leur droit à la vie privée et à la sécurité.

>> *Rue de la prévoyance, 12 à 5000 Namur - 081/73.14.99 - 250-0263240-67*

☐ ASSOCIATION FRANCOPHONE D'AIDE AUX HANDICAPÉS MENTAUX (ASBL)

Se fait le porte-parole des personnes handicapées mentales et de leur famille. Elle défend leurs droits, s'efforce de montrer la voie de l'aide la plus humaine, la plus scientifique et la plus moderne à leur apporter.

>> *Boulevard Mélot, 2 à 5000 Namur - 081/22.93.54 - 001-1307561-77*

☐ LES AMIS DE JEAN-PHILIPPE (ASBL)

Recherche les fonds nécessaires au financement d'infrastructures médicales ou non médicales permettant de subvenir au mieux-être des enfants cancéreux. Ils achètent par exemple du matériel hi-fi, vidéo, pédagogique et ludique destinés aux hôpitaux.

>> *Rue Henri Bles, 118 - 081/73.85.56 - 360-1059810-91*

☐ FONDATION ÉCOLE DE BROUSSE AU SÉNÉGAL (ASBL)

Permet l'accès à l'école aux enfants vivant dans les villages de brousse au Sénégal afin de leur offrir une égalité de chance en matière éducative. Aide à la construction de bâtiments scolaires dans les villages particulièrement démunis.

>> *Rue Philippot, 33 à 5020 Suarlée - 081/56.63.98 - 360-1064604-35*

☐ LES COMPAGNONS DÉPANNEURS (ASBL)

Quand on n'est pas bricoleur ou qu'on n'a pas la santé et qu'en outre, on est sans ressource et isolé, il n'est d'autre issue que de laisser aller son habitation en décrépitude. C'est là que cette association intervient.

>> *Rue de la glacière, 22 à 1060 Bruxelles - 02/539.46.39 - 210-0961353-38*

☐ **GESTION LOGEMENT NAMUR (ASBL)**

Cette association joue le rôle d'intermédiaire entre les propriétaires et la population défavorisée. Elle garantit aux premiers, le paiement du loyer, la recherche de locataires et le maintien en état du logement et aux seconds la possibilité de trouver un logement décent à un loyer modéré.

>> *Rue Saint-Nicolas, à 5000 Namur - 081/22.59.66 - 001-2602656-28*

☐ **LE GÎTE (ASBL)**

A pour objectif d'acquérir des logements (actuellement deux maisons) et de les mettre à disposition de personnes défavorisées à un loyer modéré. Egalement de créer autour de ce projet une dynamique d'accueil des plus pauvres à Belgrade.

>> *Rue Nélis, 147 à 5001 Belgrade - 081/74.33.07 - 001-2813755-55*

☐ **LES GOÉLANDS (ASBL)**

Cet hôpital psychiatrique pour enfants et adolescents est aussi un centre de rééducation fonctionnelle. Il accueille principalement en internat des jeunes autistes et psychotiques.

>> *Rue Haute, 46 à 5190 Spy - 071/78.79.04*

☐ **MORENO (ASBL)**

Apporte son aide sous quelque forme que ce soit, aux enfants et aux proches des personnes qui sont ou ont été privées de leur liberté à quelque titre que ce soit. Elle veut cerner les difficultés des proches (conjoint, enfants) des détenus.

>> *Rue des boscailles, 11 - 1457 Walhain-Saint-Paul - 010/65.96.11*

☐ **LE RESSORT (ASBL)**

Héberge des adultes ayant été victimes d'une lésion cérébrale (surtout des traumatismes crâniens consécutifs à un accident de la route). Son projet pluridisciplinaire vise à mener à bien leur rééducation et leur réinsertion socio-familiale.

>> *Rue Marsannay-la-Côte, 3 à 5032 Mazy - 081/63.40.52 - 068-0868340-23*

☐ **TÉLÉ-SERVICE (ASBL)**

Vient en aide (transports, petits bricolages, courses, aide administrative, etc.) aux personnes âgées, malades, handicapées, démunies ou sans famille. L'aide se traduit surtout par des transports en voiture chez le médecin, à la clinique, etc.

>> *Rue de Bruxelles, 75 à 5000 Namur - 081/22.33.44 - 068-0696680-53*

☐ Deux interventions ont été accordées lors d'événements particuliers:

✓ En 1998, sept adolescents sont allés à la rencontre de jeunes Roumains pour favoriser leur apprentissage du français et leur porter du matériel pédagogique.

✓ En 1999 au Honduras, l'ouragan Mitch avait dévasté 70% des routes et des récoltes et provoqué la mort de milliers de personnes. Ce pays était déjà parmi les plus pauvres du monde (> *Temploux Infos* n° 142)

La suite dans notre numéro de juillet...

Des associations font appel à vous...

Le comité de quartier et de village

Les élections ont eu lieu, et c'est l'occasion de renouveler la représentation du Comité de Quartier et Village de Temploux.

Ce comité se préoccupe des intérêts généraux et communs des habitants de Temploux. Son activité est conditionnée, notamment, par les disponibilités des membres qui le composent.

Un appel est donc lancé aux **candidats** intéressés afin qu'ils participent aux travaux du Comité.

Les membres actuels sont démissionnaires et rééligibles.

Pour poser sa candidature ou pour exprimer son point de vue, chaque habitant de Temploux est invité à la réunion qui se tiendra le **jeudi 14 juin 2001 à 20 heures**, en la bibliothèque près de la salle Saint-Hilaire.

*Pour le comité,
Jules Delchambre*

Le musée de Temploux

Après le succès remporté par l'exposition organisée lors de la fête *Temploux 2000*, nous sommes très motivés pour continuer...

Nous avons entrepris la remise en état du reste de la collection d'objets du musée. Nous aimerions la compléter et l'étoffer. Si vous avez chez vous des choses anciennes qui ne vous intéressent plus, nous serions très heureux de pouvoir les ajouter à celles du musée (vieux outils de métier et agricoles, vieilles photos, vieux documents, vieilles affiches, jouets, jeux, vêtements, vieux ménage et tout le reste...).

Mais tout ceci prend beaucoup d'énergie et nous aimerions que l'équipe s'agrandisse. Si vous êtes intéressé par l'histoire du village et que vous avez envie de nous rejoindre, nous serions très heureux de vous intégrer dans le groupe pour continuer le travail de sauvegarde de ce petit patrimoine, témoin de la vie de notre village. Merci de contacter:

Pascal Rase
tél. 081/56 04 16

Michèle Thoron
Tél. 081/56 04 08

Le Patro de Temploux prépare le camp de Templeuve

En prévision de son camp qui se déroulera du 1^{er} au 11 août, le Patro procédera à un ramassage de vivres le samedi 30 juin dans l'après-midi.

Merci de leur réserver bon accueil.

Notez déjà: Journée portes ouvertes au home St-Joseph le dimanche 7 octobre.

Ecole: le mois de juin sera-t-il le bon ?

Enfants et parents de Temploux, soyez attentifs à la réunion du prochain Conseil Communal. En effet, il doit voter dans sa séance du mois de juin le projet définitif de l'école de Temploux. Le dossier sera ensuite introduit auprès du Fonds des Bâtiments Scolaires (FBS). La procédure de demande de subsides devra alors se poursuivre avant d'obtenir la promesse ferme accordée par Madame Dupuis, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en charge du FBS.

En février, lors d'une réunion avec les enseignants et les parents, Messieurs Close et Chenoy, échevins et Monsieur Sanders, architecte, avaient présenté l'avant-projet. Le cahier des charges devait encore être établi ainsi que les études de stabilité du bâtiment.

Venez nombreux lors de la fancy-fair du 23 juin, vous pourrez probablement voir les plans du futur bâtiment. Ce sera aussi l'occasion de découvrir le travail réalisé par les enfants et les enseignants durant cette année scolaire.

L'association de parents de l'école de Temploux



JOURNÉES RUCHERS PORTES OUVERTES

INVITATION

Miellerie de la p'tite cave
chemin de Moustier, 35
5020 Temploux
☎ 081/56 74 36



SAMEDI 16 & DIMANCHE 17 JUIN de 10 à 18 h.

Aux curieux de la nature, Madame DUBOIS ouvre ses ruches les 16 et 17 juin vers 11 h. et vers 15 h.

Le matériel apicole sera exposé et toute question posée trouvera réponse. Vous pourrez déguster et apprécier le fromage, la crêpe, la bière au miel et l'hydromel.

Vous découvrirez également tous les produits de la ruche et leurs dérivés.

Bienvenue à tous

HOSPITALISATION ! CHERE ?



Non, si vous avez une
**ASSURANCE
HOSPITALISATION
de DKV**

International

⇒ **Pour tout
renseignement,
contactez le**

Bureau RENAULT R.
COURTAGE - ASSURANCES
PRETS HYPOTHECAIRES
PLACEMENTS

Rue de la grande sambresse, 36
5020 TEMPOUX

 **081/56.77.19**  **081/56.96.86**

*inscrit à l'office de contrôle
des assurances sous le n°11561*



Ed. resp. ASBL St-Hilaire - rue de la grande sambresse, 39 - tél. 56.63.82
TEMPOUX INFOS est réalisé avec l'aide de la

**PROVINCE
DE
NAMUR**